



Informazioni su questo libro

Si tratta della copia digitale di un libro che per generazioni è stato conservata negli scaffali di una biblioteca prima di essere digitalizzato da Google nell'ambito del progetto volto a rendere disponibili online i libri di tutto il mondo.

Ha sopravvissuto abbastanza per non essere più protetto dai diritti di copyright e diventare di pubblico dominio. Un libro di pubblico dominio è un libro che non è mai stato protetto dal copyright o i cui termini legali di copyright sono scaduti. La classificazione di un libro come di pubblico dominio può variare da paese a paese. I libri di pubblico dominio sono l'anello di congiunzione con il passato, rappresentano un patrimonio storico, culturale e di conoscenza spesso difficile da scoprire.

Commenti, note e altre annotazioni a margine presenti nel volume originale compariranno in questo file, come testimonianza del lungo viaggio percorso dal libro, dall'editore originale alla biblioteca, per giungere fino a te.

Linee guide per l'utilizzo

Google è orgoglioso di essere il partner delle biblioteche per digitalizzare i materiali di pubblico dominio e renderli universalmente disponibili. I libri di pubblico dominio appartengono al pubblico e noi ne siamo solamente i custodi. Tuttavia questo lavoro è oneroso, pertanto, per poter continuare ad offrire questo servizio abbiamo preso alcune iniziative per impedire l'utilizzo illecito da parte di soggetti commerciali, compresa l'imposizione di restrizioni sull'invio di query automatizzate.

Inoltre ti chiediamo di:

- + *Non fare un uso commerciale di questi file* Abbiamo concepito Google Ricerca Libri per l'uso da parte dei singoli utenti privati e ti chiediamo di utilizzare questi file per uso personale e non a fini commerciali.
- + *Non inviare query automatizzate* Non inviare a Google query automatizzate di alcun tipo. Se stai effettuando delle ricerche nel campo della traduzione automatica, del riconoscimento ottico dei caratteri (OCR) o in altri campi dove necessiti di utilizzare grandi quantità di testo, ti invitiamo a contattarci. Incoraggiamo l'uso dei materiali di pubblico dominio per questi scopi e potremmo esserti di aiuto.
- + *Conserva la filigrana* La "filigrana" (watermark) di Google che compare in ciascun file è essenziale per informare gli utenti su questo progetto e aiutarli a trovare materiali aggiuntivi tramite Google Ricerca Libri. Non rimuoverla.
- + *Fanne un uso legale* Indipendentemente dall'utilizzo che ne farai, ricordati che è tua responsabilità accertarti di farne un uso legale. Non dare per scontato che, poiché un libro è di pubblico dominio per gli utenti degli Stati Uniti, sia di pubblico dominio anche per gli utenti di altri paesi. I criteri che stabiliscono se un libro è protetto da copyright variano da Paese a Paese e non possiamo offrire indicazioni se un determinato uso del libro è consentito. Non dare per scontato che poiché un libro compare in Google Ricerca Libri ciò significhi che può essere utilizzato in qualsiasi modo e in qualsiasi Paese del mondo. Le sanzioni per le violazioni del copyright possono essere molto severe.

Informazioni su Google Ricerca Libri

La missione di Google è organizzare le informazioni a livello mondiale e renderle universalmente accessibili e fruibili. Google Ricerca Libri aiuta i lettori a scoprire i libri di tutto il mondo e consente ad autori ed editori di raggiungere un pubblico più ampio. Puoi effettuare una ricerca sul Web nell'intero testo di questo libro da <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

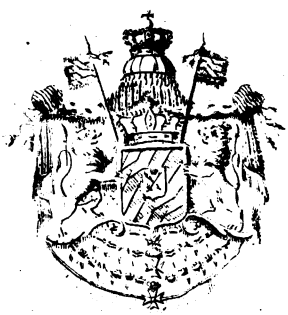
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

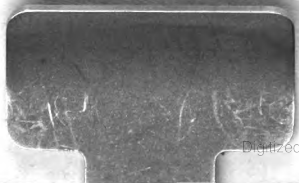
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

F. W. P.
27.

Bibliothèque (ancien)



**BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.**



ESSAI STATISTIQUE
SUR
LES BIBLIOTHÈQUES
DE VIENNE

PRÉCÉDÉ
DE LA STATISTIQUE DE LA
BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

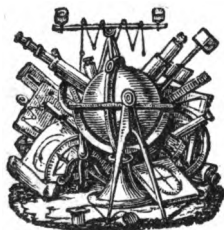
COMPARÉE

aux plus grands établissemens de ce genre anciens et modernes
et suivi d'un

APPENDICE

R
offrant la statistique des Archives de Venise et de la collection technologique
formée par S. M. l'Empereur Ferdinand I., un coup d'oeil sur les progrès de
la civilisation, de l'industrie, du commerce et de la population dans la Monarchie
Autrichienne, terminé par le tableau statistique de ses grandes divisions
administratives rédigé d'après les derniers recensemens.

Par Adrien Balliv.

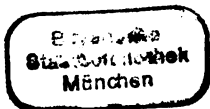


A VIENNE.

CHEZ FRÉDÉRIC VOLKE.

1835.

16. D.



I.

Statistique

des Archives Générales de Venise.

Parmi les auteurs nationaux et étrangers, qui dans ces dernières années ont décrit la ville de Venise, nous n'en connaissons aucun, qui ait parlé de ses *Archives* avec les détails que mérite ce superbe établissement. Sa Majesté l'Empereur François I., qui depuis plusieurs années dépensa ¹⁾ des sommes si considérables pour la restauration des principaux monumens de cette ville qui menaçaient ruine, pour l'entretien de ses nombreux canaux, pour la réparation et le prolongement de la célèbre digue connue sous le nom de *Murazzi*, comme aussi pour rappeler dans son port le commerce qui la rendit jadis si riche et si puissante, vient de dépenser plus de 500,000 francs pour la centralisation de toutes les archives de la ci-devant république de Venise et des gouvernemens qui lui ont succédé. Cette sage et importante détermination a eu le double but de réunir dans un seul local tous les documens précieux dispersés dans plusieurs édifices, afin d'en faciliter les recherches et d'en surveiller plus facilement la conservation comme aussi de préserver de la destruction dont étaient menacés le vaste couvent des Frari et le temple superbe qui en dépend. Un couple d'années a suffi pour l'exécution de cet utile projet, et la ville de Venise, grâce à ce trait de la munificence de S. Majesté, peut se vanter aujourd'hui de posséder *les plus grandes Archives qui existent*, inde-

¹⁾ Depuis 1815 jusqu'à 1834 ces sommes s'élevèrent à près de 19,000,000 de francs.

pendamment de l'importance et de la rareté des documens qu'elles renferment. Nous avons visité les grandes archives de *Madrid*, de *Lisbonne*, de *Paris* et de *Vienne*; nous nous sommes procuré des renseignemens exacts sur celles de *Rome*, de *Londres*, de *Munich*, de *Dresde*, de *Copenhague* et de plusieurs autres capitales justement renommées par ces grandes collections, et toutes nos recherches nous ont confirmé dans notre opinion; car nous n'hésitons pas à le dire, il n'y a aucune ville, qui offre réunie dans un seul local une masse de documens aussi considérable comme celle qu'on a rassemblée dans l'*Archivio Generale* de Venise.

Réservant pour un autre article l'indication des documens les plus précieux conservés dans cet établissement, nous nous bornerons maintenant à offrir au lecteur quelques faits positifs, qui lui donneront une idée de son immensité.

L'*Archivio Generale*, distribué avec un ordre admirable, se compose de 298 salles, salons et corridors, dont les murs sont tapissés de haut en bas de rayons. Si ces derniers étaient réunis et mis l'un après l'autre sans laisser entre eux aucun intervalle, ils formeraient une ligne qui n'aurait pas moins de 77,238 piéds, équivalant à presque quatorze milles géographiques de 60 au degré, ou à peu près à une fois et demie la distance qui sépare Paris de Versailles. Malgré l'immensité de cette ligne de rayons, l'espace s'est trouvé encore insuffisant pour y poser les 8,664,709 volumes ou cahiers, qui forment la totalité des documens recueillis dans cet établissement. Ces huit millions et demi de volumes appartiennent à 1,890 archives différentes.

En considérant qu'une partie de ces documens est très ancienne, et qu'une autre partie très-considérable remonte encore à des époques assez éloignées de nous; et prenant en considération la grandeur très différente du papier, la forme des caractères, en général d'autant plus

compliqués et par conséquent d'une écriture plus difficile, qu'ils sont plus anciens, nous croyons que l'on ne se tromperait pas de beaucoup en disant, que mille écrivains, qui travailleraient tous les jours pendant huit heures consécutives et sans aucun intervalle, n'emploieraient pas moins de 734 ans, ou de $22\frac{1}{4}$ générations pour copier tous les documens de ces Archives. Ainsi donc mille personnes, qui se seraient mises à l'oeuvre lorsque les Croisés, guidés par Godefroi de Bouillon arboraient leurs drapeaux victorieux sur les murailles de l'ancienne résidence de David et de Salomon, auraient à peine aujourd'hui avoir pu finir leur besogne.

En supposant que chaque volume ou cahier contienne 80 feuilles, et donnant à chaque feuille 16 pouces de long et 9 de large, chacune de ces feuilles déployée aura la longueur d'un pied et demi. Ces dimensions et ce nombre de feuilles sont bien loin d'être exagérés, car nous y avons vu nous même un grand nombre de volumes de 150, 200, 300 et jusqu'à 400 feuilles. La plupart de ces documens sont des livres de registres, tous grand *in-folio*, et l'on sait d'ailleurs que presque tous les anciens documens sont écrits sur du grand papier, comme le sont aussi les actes des différens gouvernemens et des administrations diverses dont se composent ces archives. Or les 8,664,709 volumes ou cahiers contiennent, d'après la supposition que nous venons de faire, 693,176,720 feuilles, ou en nombres ronds 693,200,000 feuilles. Si toutes ces feuilles étaient ouvertes et mises l'une après l'autre, sans laisser entre elles aucun intervalle, elles formeraient une bande qui aurait 1,444,800,000 pieds de long et 16 pouces de large. Selon l'excellent *Traité d'Astronomie*, qu'un mathématicien célèbre, M. *Littrow*, publie à Stuttgart, traité dans lequel les hautes théories de cette science et toutes ses plus récentes découvertes y sont mises à la portée de tout le monde, la circonférence de la Terre prise à l'Equateur n'est que de 123,345,720 pieds de Paris. Or

nous venons de voir que toutes les feuilles *des Archives* peuvent former une bande de 1,444,800,000 pieds de long. En divisant donc ce dernier nombre par le premier, on obtiendra pour quotient $11\frac{1}{30}$ environ, nombre qui indique combien de fois avec cette bande on pourrait ceindre le Globe dans sa plus grande dimension.

Si l'on divisait par 500 les 693,200,000 feuilles, on obtiendrait 1,386,400 rames, à chacune des quelles nous venons de voir qu'on pourrait accorder 16 pouces de long et 9 pouces de large; nous croyons qu'on pourrait aussi leur donner une épaisseur moyenne de 6 pouces. Maintenant si l'on considérait toutes ces rames comme autant de matériaux propres à bâtir, ou pourrait en construire une pyramide énorme à base carrée, dont le côté serait d'environ 68 pieds et la hauteur de 428! Cette pyramide serait donc aussi haute que celle de *Cheops*, le plus grand monument de ce genre élevé par les hommes; égale pour le volume à plusieurs pyramides de la Région du Nil, elle surpasserait toutes les autres en hauteur! Mais pour parler aux lecteur d'objets vus par un plus grand nombre de personnes, nous ajouterons que le volume de notre pyramide est égal à celui de la *tour de la cathédrale de Vienne* et presque triple du volume du *clocher de St. Marc à Venise*; des mesures récemment prises avec beaucoup d'exactitude portent l'élévation de la première à 417 pieds et celle du second à 283.

Si l'on voulait savoir combien de vaisseaux seraient nécessaires pour transporter dans un seul voyage tous les documens contenus dans ces Archives, il faudrait d'abord tâcher d'en connaître le poids. Or nous savons déjà qu'elles contiennent 1,386,400 rames. En estimant donc à 9 livres le poids moyen de chaque rame, nous aurons 12,477,600 livres, qui réduites en tonneaux, mesure employée pour le jaugeage des navires, nous donneront $6,238\frac{16}{20}$, ou en nombre ronds 6,200 tonneaux. Dans le Tableau publié en 1830 sous le titre *The World compared with the British*

Empire nous avons donné la marine marchande appartenant en 1826 aux principaux ports des Monarchies Anglaise et Française et de la Confédération Anglo-Américaine. En parcourant la colonne qui se réfère à la marine marchande de la France on voit, que pour transporter ces Archives il faudrait plus d'un tiers du tonnage appartenant ou port de *Dunkerque*, la moitié de celui de *Dieppe* et beaucoup plus que la moitié du tonnage appartenant aux ports de *Toulon*, de *Bayonne*, de *Morlaix*, de *Cherbourg*, de la *Rochelle*, de *St. Servan*, de *Granville* et de *Vannes*; qu'il serait nécessaire d'employer tout le tonnage des ports de *Caen*, de *Honfleur* et de *Fecamp*, et presque la totalité du tonnage de tous les ports de la *Corse*, tandis que tous les navires appartenant à chacun des ports de *Cette*, de *Martigues*, de *St. Tropez*, de *Lorient* et des *Sables* ne suffiraient pas pour exécuter ce transport.

D'après les dimensions que nous avons données à la feuille moyenne, la surface de chaque feuille peut être évaluée à deux pieds carrés. Les 693,200,000 feuilles auront donc 1,386,400,000 pieds carrés. Dans l'article que nous avons publié dans la *Gazzetta Privilegiata di Milano* Nr. 62, 63, 64 et 65 de 1834 sur le nombre des Juifs actuellement vivans, nous avons vû que toute la population du globe peut être estimée aujourd'hui à près de 745 millions d'âmes. Accordant deux pieds carrés à chaque individu, il ne faudrait que 1,590 millions de ces pieds pour pouvoir les ranger tous les uns à côté des autres. Mais considérant que plus d'un tiers des hommes actuellement vivans n'a pas atteint son entier développement, nous pourrions réduire les 1,590 millions à 1,300 seulement. Nous avons vû précédemment que toutes les feuilles de l'Archive offrent une surface de 1,368,400,000 pieds carrés. Donc tout le genre humain actuellement vivant pourrait être commodément campé sur les feuilles contenues dans les Archives de Venise !

Chaque feuille étant couverte d'écritures de deux côtés, pour avoir la totalité de la surface écrite des documens de ces Archives, il faut doubler celle que nous avons obtenue en ne considérant qu'un seul côté du papier. En multipliant donc par deux les 1,386,400,000 pieds carrés, ou aura 2,772,800,000, et en nombres ronds 2,273 millions de pieds carrés. Or un mille carré italien de 60 au degré de l'équateur contenant 32,609,810 $\frac{1}{4}$ pieds carrés de Paris, ces 2,773 millions de pieds carrés seront égaux à un peu plus de 85 de ces milles carrés. Maintenant, en ouvrant notre *Abregé de Géographie*, ou notre *Bilancia Politica del Globo*, où la surface de tous les Etats de l'Europe et de l'Amérique et celle des principaux Etats des autres parties du Monde est calculée dans ces mêmes milles et d'après les meilleures sources, nous trouvons que la *totalité de la surface écrite* des documens conservés dans les Archives de Venise est presque septuple de l'étendue de la *seigneurie de Kniphausen* ¹⁾ et quintuple de celle de la *republique de St. Marin*; deux fois

¹⁾ Voici les surfaces de pays nommés dans le texte :

NOMS DES Etats et des Pays.	SURFACE en milles carrés de 60 au degré.
SEIGNEURIE DE KNIPHAUSEN	13
REPUBLIQUE DE ST. MARIN	17
PRINCIPAUTÉ DE MONACO	38
PRINCIPAUTÉ DE LIECHTENSTEIN	40
REPUBLIQUE DE BRÈME	51
CANTON DE ZUG	64
REPUBLIQUE DE FRANCFORT et CANTON DE GENÈVE	69
PRINCIPAUTÉ DE HONNEBOLLERN-HRCHINGEN	82
COLOMBIE ou le DISTRICT FÉDÉRAL des Etats Unis.	75
CANTON DE SCHAFFHOUSE	86
REPUBLIQUE DE LUBECK	88
REUSS-SCHLEIS sans la principauté de Gera	98
PRINCIPAUTÉ DE REUSS-GRAND	109
REPUBLIQUE DE HAMBOURG	114
CANTON D'APPENZEL	115
LANDGRAVIAT DE HESSE-HOMBOURG	125
DÉPARTEMENT DE LA SEINE	138
COMTÉ DE MIDDLESEX	219

aussi grande que la surface des *principautés de Monaco* et de *Liechtenstein*; qu'elle dépasse de beaucoup les territoires de la *republique de Brême*, du *canton de Zug*, de la *republique de Francfort* et du *canton de Genève*; qu'elle est plus grande de la principauté de *Hohenzollern-Hechingen* et de la *Colombie* ou du *District Fédéral* qui renferme la capitale de la Confédération Anglo-Américaine; qu'elle est presque égale au *canton de Schaffhouse*, à la *republique de Lubeck*, tandis qu'elle est de peu inférieure aux *principautés de Reuss-Schleix* sans Gera et de *Reuss-Greiz*, à la *republique de Hambourg*, au *canton d'Appenzell* et au *landgraviat de Hesse-Hombourg*. Nous finirons ces comparaisons ou faisant observer que la surface écrite de ces Archives égale plus de la moitié de l'étendue du *département de la Seine* qui renferme Paris, et plus du tiers de la surface du *comté de Middlesex* auquel appartiennent les quatre cinquièmes de la ville de Londres, qui aujourd'hui nous paraît dépasser en étendue et en population toutes les villes du monde.